



Version corrigée page 2 : modifications en italique *diminue à la place d'augmente – pages 2 et 3 : AVPA à la place de AVAP (15.05.2009, 10:00)*

Communiqué de presse

Embargo: 14.05.2009, 9:15

13 Protection sociale

N° 0351-0904-60

Résultats nationaux de la statistique de l'aide sociale 2007

La diminution du nombre de dossiers varie selon les groupes à risque

Neuchâtel, 14.05.2009 (OFS) – En 2007, 233'484 personnes ont eu recours à des prestations d'aide sociale en Suisse, ce qui représente un taux d'aide sociale de 3,1%. Ce taux est en baisse par rapport à l'année précédente (2006 : 3,3%), mais la diminution semble modeste en regard de la bonne conjoncture économique amorcée en 2004. Selon la statistique suisse de l'aide sociale publiée par l'Office fédéral de la statistique (OFS), les ménages monoparentaux continuent d'afficher le taux d'aide sociale le plus élevé. Dans la population en âge de travailler, le taux d'aide sociale a reculé pour tous les groupes d'âges, sauf pour les 56 à 64 ans où il est resté stable.

Les personnes élevant seules des enfants sont particulièrement exposées

Indépendamment de la structure du ménage, le taux d'aide sociale augmente avec le nombre d'enfants. Pour les ménages monoparentaux, le risque de dépendre de l'aide sociale est plus de quatre fois supérieur à celui des autres ménages privés. C'est parmi les ménages monoparentaux qui comptent trois enfants ou plus que le taux d'aide sociale est le plus élevé (19,2%). La charge que représente l'entretien des enfants est encore alourdie par le fait que le parent ne peut souvent exercer qu'un emploi à temps partiel. Le risque d'aide sociale est près de deux fois plus élevé pour les couples avec enfants que pour ceux sans enfant.

Lorsque l'on considère la structure des cas et la nationalité des bénéficiaires de prestations, on s'aperçoit que les personnes de nationalité suisse représentent près de trois quarts des personnes seules et des ménages monoparentaux à l'aide sociale. Quant aux personnes de nationalité étrangère au bénéfice de l'aide sociale, elles vivent le plus souvent en couple et ont des enfants.

Le risque de dépendre de l'aide sociale n'a pratiquement pas changé pour les 56 à 64 ans

L'âge influe fortement sur le risque de dépendre de l'aide sociale. Les résultats des dernières années montrent que ce risque *diminue* avec l'âge. Le groupe des enfants et des adolescents (0 à 17 ans) et celui des jeunes adultes (18 à 25 ans) présentent les plus forts taux d'aide sociale de tous les groupes d'âges, avec respectivement 4,7% (2006 : 4,9%) et 4,1% (2006 : 4,5%). Comme le montrent les chiffres, ces taux ont toutefois reculé en 2007, grâce à la bonne conjoncture. Le groupe des 56 à 64 ans est le seul à n'avoir pas vu reculer son taux d'aide sociale (2,1%, comme en 2006). On ne trouve pratiquement plus personne à l'aide sociale à partir de 65 ans, âge où d'autres assurances sociales prennent le relais.

A l'aide sociale malgré une activité professionnelle

37% des bénéficiaires de l'aide sociale sont des personnes non actives (personnes en formation, personnes retraitées, etc.), 34% sont sans emploi (et souvent à la recherche d'un travail) et 29% exercent une activité professionnelle. Parmi ces dernières, pas moins de 41% dépendent de l'aide sociale bien qu'elles travaillent à plein temps. Chez les personnes actives professionnellement qui touchent l'aide sociale, la part des personnes travaillant à plein temps est plus élevée dans la population étrangère (47%) que dans la population de nationalité suisse (38%).

Avances sur pensions alimentaires (AVPA)

En plus des résultats de l'aide sociale au sens strict, nous disposons pour la première fois, pour l'année de relevé 2007, des données sur les avances sur pensions alimentaires de 17 cantons.

Selon ces résultats, les grandes communes versent plus souvent des avances sur pensions alimentaires que les petites communes. Les très grandes villes (plus de 100'000 habitants) constituent toutefois une exception : la part des avances sur pensions alimentaires versées y est légèrement plus faible que dans les villes de 50'000 à 99'999 habitants.

Si l'on considère les AVPA selon la structure par âges, on relève que les 3 à 5 ans (1,2%), les 6 à 12 ans (2,1%) et, surtout, les 13 à 17 ans (2,6%) dépendent davantage du versement de pensions alimentaires. Ce taux augmente à nouveau dans le groupe des 36 à 45 ans (1%).

OFFICE FÉDÉRAL DE LA STATISTIQUE
Service de presse

La statistique suisse de l'aide sociale

La statistique suisse de l'aide sociale de l'Office fédéral de la statistique (OFS) a pour but de fournir des informations sur l'aide sociale qui soient comparables aux niveaux suisse, cantonal et régional. Cette statistique permet d'identifier les groupes à risque, de connaître le contexte sociodémographique et la situation familiale des bénéficiaires. Elle permet aussi de chiffrer le montant ainsi que la durée de l'aide fournie.

Fruit d'une collaboration entre la Confédération, les cantons et les communes, la statistique suisse de l'aide sociale joue un rôle important dans la politique des cantons en matière sociale.

Le taux d'aide sociale mesure la part de la population qui bénéficie de l'aide sociale. Ce taux, basé sur la population résidante permanente (ESPOP), est un indicateur du risque de dépendre de l'aide sociale.

Le taux d'assistance correspond à la part des cas/unités d'assistance dans les ménages privés selon le recensement fédéral de la population de l'an 2000.

Le taux d'aide sociale des enfants mesure la part des enfants d'un groupe d'âges donné qui bénéficient de prestations de l'aide sociale.

Depuis l'année de relevé 2007, la statistique livre, outre des données sur l'aide sociale au sens strict, des informations sur une autre forme de prestations sociales liées sous condition de ressources octroyées en amont, à savoir les avances sur pensions alimentaires (AVPA). Les AVPA sont versées sur demande aux bénéficiaires de pensions alimentaires qui ne reçoivent pas, ou pas dans les délais, les pensions alimentaires qui leur sont dues.

Le taux d'avances sur pensions alimentaires correspond à la part de la population résidante permanente (ESPOP) qui bénéficie d'avances sur pensions alimentaires. Ce taux ne fait pas ressortir le groupe particulier des bénéficiaires élevant seuls des enfants, mais permet une comparaison directe avec le taux d'aide sociale.

Cartes et graphiques sur la statistique de l'aide sociale:

<http://www.statistique.admin.ch > Thèmes > 13 - Protection sociale > Prestations sous condition de ressources > Aide sociale > Indicateurs > Bénéficiaires>

Tableaux détaillés permettant des comparaisons sur plusieurs années :

<http://www.statistique.admin.ch > Thèmes > 13 - Protection sociale > Prestations sous condition de ressources > Aide sociale > Données détaillées > Aide sociale 2006>

Renseignements:

Norbert Riesen, OFS, Section Aide sociale, tél.: +41 32 71 36578

Nouvelles parutions:

Actualités OFS « La statistique de l'aide sociale 2007. Résultats nationaux », n° de commande: 767-0900. Prix: gratuit.

Dépliant « La statistique de l'aide sociale – Résultats 2007 », n° de commande: 758-0900. Prix: gratuit.

Service de presse OFS, tél. : +41 32 71 36013; fax : +41 32 71 36346, e-mail: info@ bfs.admin.ch

Commandes de publications : tél. : +41 32 71 36060, fax : +41 32 71 36061
e-mail : order@ bfs.admin.ch

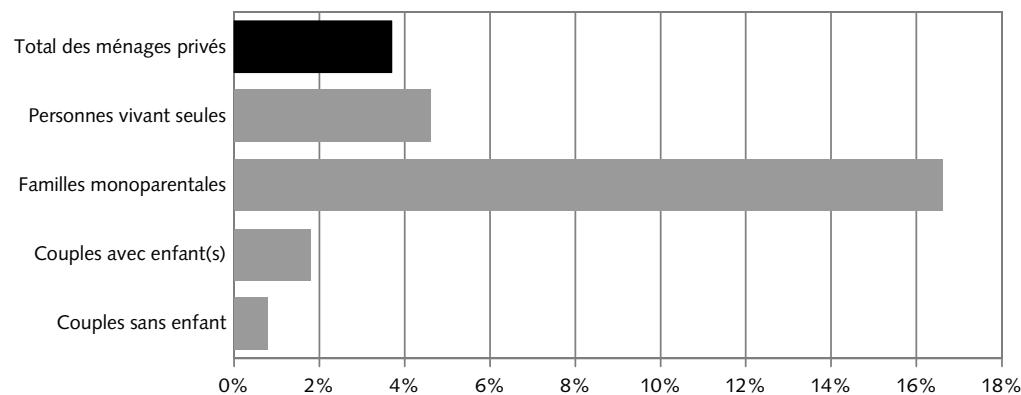
Vous trouverez d'autres informations et publications sous forme électronique sur le site Internet de l'OFS à l'adresse <http://www.statistique.admin.ch > Thèmes > 13 - Protection sociale>

Abonnement aux communiqués de presse sous format électronique (pdf) à l'adresse :
<http://www.news-stat.admin.ch>

Ce communiqué est conforme aux principes du Code de bonnes pratiques de la statistique européenne. Ce dernier définit les bases qui assurent l'indépendance, l'intégrité et la responsabilité des services statistiques nationaux et communautaires. Les accès privilégiés sont contrôlés et placés sous embargo.

Aucun accès privilégié n'a été accordé pour ce communiqué.

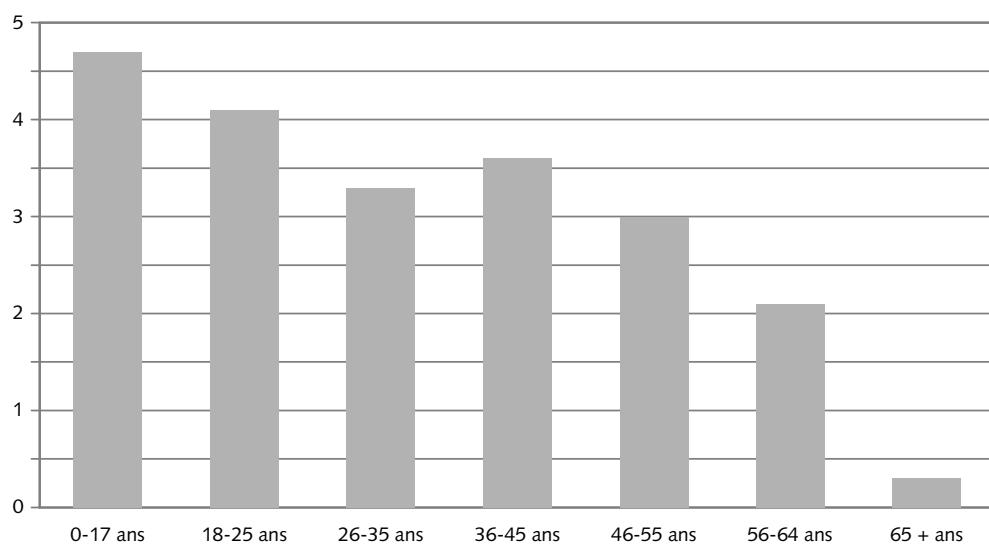
Taux d'assistance des ménages privés selon la structure de l'unité d'assistance G 1



Source: OFS, Statistique de l'aide sociale 2007, Recensement de la population 2000

© OFS

Taux d'aide sociale par classe d'âges G 2



Remarque :

Le taux daide sociale mesure la part des personnes dun groupe dâges donné qui bénéficient de prestations de laide sociale.

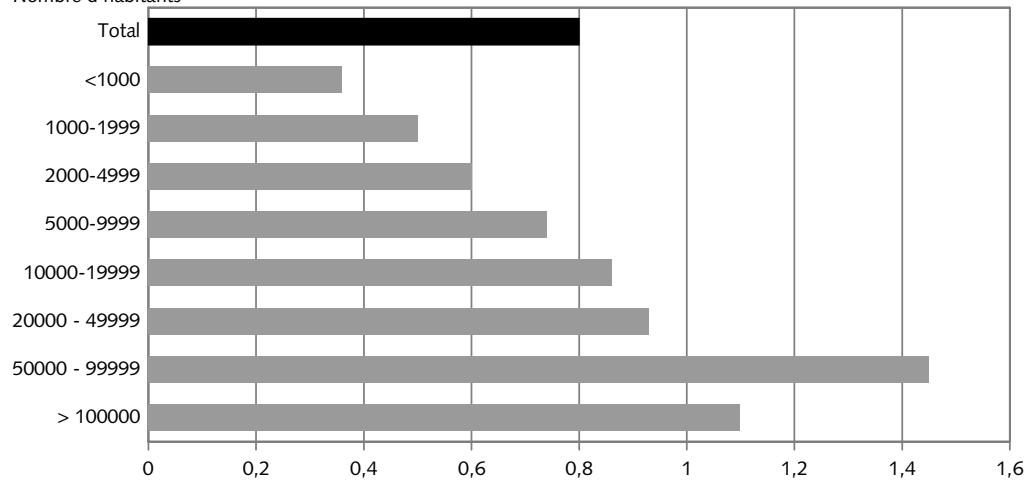
Source: Statistique de l'aide sociale 2007, ESPOP 2006

© OFS

Taux d'avances sur pensions alimentaires selon la taille des communes

G 3

Nombre d'habitants



Remarque:

Les résultats concernent les 17 cantons où le relevé a été réalisé.

Source: OFS, Statistique de l'aide sociale 2007

© OFS